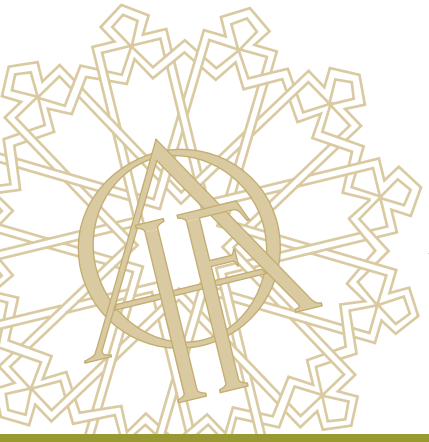
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 23 (1987), p. 117-130

Catherine Mayeur

Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

LE COLLÈGE DE LA SAINTE-FAMILLE DANS LA SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE (1879-1919)

Catherine MAYEUR

En Janvier 1879, les Jésuites ouvraient au Caire à l'instigation du pape Léon XIII un séminaire copte-catholique. Ils dépassèrent très vite leur mission initiale en ouvrant des classes, bientôt transformées en collège d'enseignement français. Pour leur défense auprès du Vatican et de la hérarchie jésuite réticente, ils invoquèrent des motifs religieux [1] et financiers [2], mais c'est en réalité la demande des Européens installés au Caire, la faveur du khédive Ismaïl et l'appui du consul de France qui furent décisifs. Les débuts du collège furent difficiles : le manque périodique de locaux, la révolution d'Orabi et les âpres rivalités qui opposaient les Jésuites, les Franciscains et les Frères des Ecoles Chrétiennes obligèrent plusieurs fois le collège à fermer. La concurrence des Jésuites du Caire avec ceux d'Alexandrie [3] porta également ombrage aux premières années du Collège de la Sainte-Famille. Les Jésuites parvinrent cependant à l'établir durablement dans les bâtiments imposants de Faggala, construits en 1889. La vie quotidienne des élèves y était strictement régie par divers règlements : les élèves qu'ils soient externes ou internes, ne sont jamais livrés à eux-mêmes, mais toujours encadrés par le système des classes et celui des divisions, par des surveillants et des professeurs principaux. Dans ce monde clos fortement hiérarchisé, tout contact avec le monde extérieur est évité; ainsi les externes sont-ils raccompagnés jusqu'à chez eux, ainsi toute visite des salles de classes est-elle interdite [4].

[1] Le collège, comme le séminaire, devait dans l'esprit des Jésuites aider les coptes-catholiques à lutter contre l'essor des missions protestantes anglaises et américaines.

[2] Les « élèves payants » subviendront aux besoins des « séminaristes gratuits » (selon les termes des *Consultes*). Ces derniers, issus de familles coptes-catholiques pauvres de Haute-Egypte et notamment de Girgā, gagneront à fréquenter des condisciples venus des classes aisées: c'est du moins l'argument qu'invoquent les Jésuites dans leur *Historia domus 1879-1883*, Archives C.S.F.

[3] Le Collège St. François-Xavier fondé par les Jésuites à Alexandrie en 1882 connut au départ un essor plus rapide, et fut longtemps le principal concurrent du Collège de la Sainte-Famille. La Première Guerre mondiale lui fut fatale, et il ferma ses portes en 1919.

[4] L'entrée du Sultan Hussein lui-même dans les salles de classe du Collège est longuement discutée. *Consultes*, 23 mai 1916, Archives C.S.F.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le début du XX[e] siècle marque plus d'ouverture au monde extérieur, mais l'idéal des Jésuites resta de maintenir un isolat français et catholique au cœur de l'Egypte.

La réalité égyptienne a sensiblement modifié et assoupli cet idéal. A cet égard, ce sont les lettres de Teilhard de Chardin qui donnent l'image la plus fidèle du collège, démentant quelque peu les éloges convenus de la littérature favorable aux missions : le collège et ses règlements sont constamment débordés par des enfants turbulents, vite familiers avec leur professeur, occupés entre eux au commerce des vers à soie et au maniement des yoyos et que les Jésuites découragés ne peuvent empêcher de porter le tarbouche [1].

De même, les programmes d'enseignement adoptés au Collège de la Sainte-Famille furent-ils modifiés au gré des contraintes égyptiennes. Les prospectus du Collège des années 1880 présentaient un programme des plus ambitieux où les études, fondées sur les humanités classiques (avant tout le latin et le grec) reprenaient scrupuleusement les programmes des collèges jésuites français. Mais quelle que fût leur prétention plus ou moins continue de dispenser un enseignement classique au Caire, les Pères furent vite confrontés à l'étrangeté de leur tentative, et durent adapter leur enseignement aux exigences d'une clientèle majoritairement égyptienne. Dès avant 1885, le grec disparut des programmes et l'étude du latin devint facultative.

Les études d'arabe en revanche étaient obligatoires pour tous les élèves. La préparation au baccalauréat égyptien à partir de 1887, date de sa création, imposait le relèvement du niveau en arabe, et un « préfet des études d'arabe » [2] encadra les professeurs d'arabe à partir de 1892. L'Académie arabe enfin était la fierté du Collège. Fondée en 1895 pour répondre à une demande des familles, elle présentait chaque année des pièces de théâtre, soit des adaptations de pièces françaises, soit des compositions historiques écrites par les Jésuites eux-mêmes. Cette importance des études d'arabe est l'originalité majeure du Collège de la Sainte-Famille par rapport aux autres collèges jésuites : « il n'y a que le nom de commun aux choses qui se font ici et à celles des autres collèges, même d'Alexandrie. Cela tient à la préparation de l'examen égyptien qui demande de l'arabe, du français, de l'anglais, de l'histoire et des maths, mais ni latin ni grec » [3].

[1] Pierre Teilhard de Chardin a été professeur au Collège de la Sainte-Famille de 1905 à 1908. Ses lettres à sa famille, publiées en 1964, traitent largement de l'organisation et de l'enseignement au Collège.

[2] Cf. *Catalogi Societatis Jesu,* 1892.

[3] Teilhard de Chardin, *Lettres d'Egypte,* p. 30-31 (Lettre du 18 septembre 1905).

L'opposition entre le Collège St. François-Xavier d'Alexandrie et le Collège de la Sainte-Famille au Caire a frappé tous les observateurs contemporains : le premier forme surtout des internes voués aux humanités classiques en vue du baccalauréat français, le second prépare avant tout des externes, étudiant l'arabe, au baccalauréat égyptien.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

En dépit des efforts et des prétentions des Pères, le niveau des études d'arabe resta des plus médiocres [1]. Les Pères étaient loin d'être tous arabisants; la cause majeure de ce faible niveau est bien que l'arabe resta une langue étrangère, enseignée comme telle dans un collège français.

Le Collège de la Sainte-Famille dut également faire une plus large place à l'anglais à partir de 1895. Devant les progrès de l'anglais dans l'enseignement officiel et les programmes des examens égyptiens, le Collège tenta même en 1899 de faire venir des Jésuites anglais ou américains pour angliciser le Collège. Mais cette tentative, suscitée par la pression des familles et la demande de Lord Cromer lui-même, échoua devant l'opposition résolue du consul de France [2]. Par la suite, devant l'accroissement du nombre d'élèves européens, les Jésuites se tournèrent plus résolument encore vers le français : le Collège ouvrit une préparation au baccalauréat français en 1908 (baccalauréat sciences - langues vivantes) et 1913 (baccalauréat latin - langues), en concurrence avec la préparation au baccalauréat égyptien. Ce n'est donc qu'à partir de 1913 que le Collège de la Sainte-Famille put véritablement prétendre enseigner les humanités classiques.

Ni véritablement voué aux études classiques, ni pleinement engagé dans la voie de l'arabe et des programmes égyptiens, le Collège a passé ses quarante premières années à chercher un moyen terme sans jamais vouloir choisir. Faible en humanités eu égard au niveau français et faible en arabe par rapport aux collèges égyptiens, il hésita constamment entre l'enseignement humaniste sur le modèle jésuite français et la formation à l'Egypte arabe sous domination britannique. Les différentes solutions adoptées pour sanctionner la fin des études au Collège révèlent assez cette constante hésitation : ni le baccalauréat égyptien, ni le certificat d'études propre au Collège, ni enfin le baccalauréat français n'étaient satisfaisants. Le débat de fond entre enseignement égyptien et enseignement français, entre arabe et humanités, posé dès les débuts du Collège resta donc ouvert.

Cette dualité mal acceptée donne au Collège de la Sainte-Famille une place à part parmi les établissements d'enseignement secondaire en Egypte. Face à la naissance difficile de l'enseignement secondaire égyptien [3] et aux ambitions plus limitées ou plus

[1] En 1908 par exemple, la moyenne en arabe des élèves issus du Collège et candidats au baccalauréat égyptien est de 55 points, alors que la moyenne générale des établissements d'enseignement secondaire en Egypte dans la même matière est de 65. Cf. *Statistics, Ministry of Education,* Le Caire, 1908.

[2] Cf. *N.S.* 98, 33-37, Archives du Quai d'Orsay, Lettre de Cogordan au ministre intitulée : « Essai d'anglicisation du Collège jésuite au Caire », 12 novembre 1900; et *Consultes,* 20 mars 1899, Archives C.S.F.

[3] Dans la période, celui-ci ne compte que trois écoles secondaires : l'école Khedivieh et

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

tardives des autres écoles étrangères [1], le Collège resta longtemps unique en son genre. Sa place est tout aussi singulière dans l'enseignement jésuite en Orient : il est à la fois plus « arabe » que le collège d'Alexandrie, et « moins soutenu qu'à Beyrouth par un milieu chrétien », comme le constatent les Jésuites eux-mêmes. Son ambition constante de former l'élite de la société égyptienne, alors que le Collège St. François-Xavier, d'Alexandrie recrute une clientèle européenne et ne prépare qu'au baccalauréat français, fait également partie de sa spécificité.

Les archives du Collège transmettent en effet le discours sans équivoque des Jésuites sur leurs buts : ils veulent préparer leurs élèves à entrer soit dans la haute administration égyptienne soit dans les écoles supérieures françaises et égyptiennes. Les élèves sortis du Collège doivent selon les Jésuites constituer une élite destinée à vivre en Egypte et à y occuper d'importantes fonctions [2]. Le Collège s'est assuré dès ses débuts une clientèle choisie, filtrée par de rigoureuses conditions d'admission : l'âge de l'élève entrait en ligne de compte [3], mais aussi son niveau scolaire, sa conduite, sa religion (les Jésuites prenant de préférence des catholiques) et son milieu social [4]. Le prix des pensions, très élevé, permettait d'ailleurs de restreindre les effectifs et de sélectionner des élèves peu nombreux mais issus des meilleures familles. Le Collège de la Sainte-Famille pouvait ainsi se targuer d'être le collège le plus cher du Caire, et le plus difficile d'accès.

l'école Tewfikieh au Caire, et les classes d'enseignement secondaire de l'école Ras et-Tin à Alexandrie. Ce n'est qu'après 1906 et 1910 que de nouvelles écoles secondaires furent ouvertes par le gouvernement égyptien. Le début du XX^{e} siècle vit également la multiplication des sections d'enseignement secondaire dans les écoles égyptiennes libres, dépendant notamment des *Ğam'iyyāt Ḫayriyya Islāmiyya*.

[1] Les Frères des Ecoles Chrétiennes, principaux concurrents des Jésuites au Caire où ils enseignaient depuis 1854, s'occupaient surtout d'enseignement primaire. Le niveau de leurs études était cependant assez fort pour leur permettre de présenter avec succès des élèves au baccalauréat égyptien. Dernier concurrent des Jésuites en date, la Mission Laïque n'ouvrit le lycée français de Bab el-Louk qu'en 1909.

[2] Un tel discours correspondait d'ailleurs à la signification et à la finalité de l'enseignement secondaire à cette date, en France comme en Egypte.

[3] Les élèves acceptés au Collège devaient avoir moins de 12 ans à leur entrée. Cette condition, parfois tournée pour les chrétiens, était impérative pour les juifs et les musulmans.

[4] Dès 1879, le seul externat est fixé à 1000 francs par an; c'est le coût d'un internat jésuite en France à la même époque. L'internat ouvert au Caire en 1883 fut bien sûr encore plus cher. Le Supérieur de la Mission écrit au Recteur du Collège à cette occasion : « Pour moi, je suis convaincu que ce n'est pas trop cher :

1) parce que je ne tiens pas au nombre.
2) parce que nous aurons par là des enfants de choix.
3) parce que nous contenterons Rome en lui prouvant que nos enfants ne sont pas de ceux qui fréquentent les écoles des Frères ». Lettre du R.P. Normand, 4 octobre 1879, Archives C.S.F.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Une telle sélection explique le petit nombre d'élèves étudiant au Collège. Les effectifs inférieurs à 200 jusqu'en 1889 croissent subitement jusqu'à 350 élèves avec l'installation à Faggala. Puis ce nombre reste stable avant de croître à partir de 1900, sans doute grâce à l'arrivée massive de Syro-Libanais et d'Européens. En 1920, le Collège comptait près de 500 élèves [1].

Le fichier nominal des élèves, source essentielle des archives du Collège, aide à préciser le public des Jésuites. Chaque fiche consigne le nom de l'élève, sa confession, son rite — pour les chrétiens — et les années passées au Collège. On trouve parfois indiqués l'adresse, la profession et les titres du père de l'élève. A l'aide de ce fichier, on a pu établir des statistiques sur le nombre d'élèves, la répartition des différentes religions et des différents rites. L'origine des élèves en revanche n'est que rarement indiquée : à une époque où l'Egypte appartenait encore à l'Empire Ottoman, il n'y avait pas lieu pour les Pères de distinguer entre Egyptiens et Syriens. Ce n'est qu'en 1926, date à laquelle des catalogues annuels exhaustifs remplacèrent le fichier, que les Pères commencèrent à indiquer la nationalité de leurs élèves. Pour la période précédente, on en est donc réduit à utiliser les statistiques irrégulières des archives du Collège, et à relever quelques orientations majeures.

La grande majorité des élèves est arabe. Les Egyptiens sont les plus nombreux durant les 20 premières années (54 % des effectifs en 1897) mais leur pourcentage décroît par la suite face à l'essor de la population levantine au début du XX^{e} siècle. A partir de 1900 en effet, les noms syro-libanais se multiplient dans le fichier et les Syriens qui ne représentaient que 1,2 % des élèves en 1897 dépassent 30 % en 1919. Les autres communautés de l'Empire Ottoman sont en nombre négligeable, à l'exception des Arméniens dont la représentation augmente notablement au début du siècle.

A côté de la majorité arabe, on trouve au Collège une importante minorité d'Européens : 12,5 % des élèves en 1892-93, ils sont 27,2 % en 1897 et près de 39 % en 1906-1907, année où ils atteignirent leur représentation la plus importante. Après 1907, la concurrence des établissements de la Mission Laïque enlève une bonne part de leur clientèle européenne aux Jésuites, alors que la proportion des élèves syro-libanais ne cesse de croître. Encore 33 % du total des élèves en 1912 [2], les

[1] La politique constante et délibérée des Jésuites de garder un unique collège aux effectifs peu nombreux mais triés sur le volet contraste avec les écoles multiples des Frères des Ecoles Chrétiennes, toujours doublées d'une école gratuite, et ouvertes aux classes moyennes, voire populaires.

[2] D'après les chiffres donnés par Maurice Pernot dans son *Rapport sur un voyage d'études à Constantinople, en Egypte et en Turquie d'Asie (Janvier-Août 1912)*, Paris, 1914, 338 p.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Européens ne sont plus que 20 % en 1920 : il s'agit surtout de Français, d'Italiens et de Grecs [1].

L'extrême diversité des élèves, souvent polyglottes et issus d'un milieu cosmopolite, se reflète dans la variété des confessions et des rites. Les fiches nominales indiquent en général la religion de l'élève, surtout pour les juifs et les musulmans toujours catalogués. Ce n'est que dans les dix premières années qu'on trouve un taux élevé d'élèves dont la religion n'est pas précisée (plus de 10 %). Avec l'installation à Faggala et une meilleure organisation du Collège, ce pourcentage tombe à 5 %. Après 1903 enfin, il est nul. On peut donc évaluer sans risque d'erreur le pourcentage de chrétiens au Collège, où ils forment en permanence la grosse majorité des élèves (plus de 80 %) avec un maximum en 1908 où le pourcentage d'élèves chrétiens atteint près de 90 % du total. Majoritairement chrétien, le Collège est aussi et surtout catholique. La part de l'élément catholique croît grâce à l'afflux d'Européens jusque vers 1909, date à laquelle il représente près de 70 % du total des effectifs. Après 1909, les catholiques se stabilisent autour de 60 %. La part des orthodoxes, minoritaires, atteignait 30 % du total des élèves dans les dix premières années du Collège, mais elle décline ensuite jusqu'à 15 % environ. Il s'agit surtout de grecs-orthodoxes, suivis par des coptes et des arméniens.

Les 20 % d'élèves non-chrétiens étaient, en parts à peu près égales, juifs et musulmans. Ce n'est qu'après 1910 que le nombre des musulmans dépasse définitivement celui des juifs.

L'examen de ces quelques données montre assez la sur-représentation de l'élément chrétien, et notamment catholique, au Collège. Les professeurs et le personnel non-enseignant ecclésiastiques, la fréquence des exercices de piété et l'œuvre missionnaire des Jésuites en Egypte rappellent que le Collège fut initialement un séminaire. C'est bien cette ambiance religieuse que les tenants de la Mission Laïque reprochèrent aux collèges congréganistes du Proche-Orient. M. Charlot déclare avoir vu leur « prosélytisme beaucoup plus dans l'organisation générale de l'enseignement congréganiste, dans la discipline des exercices, que dans des faits particuliers d'intolérance » [2].

Il n'y eut en effet aucun prosélytisme au sens strictement religieux à l'égard des juifs et des musulmans. Sans illusion sur les possibilités de conversion des non-chrétiens, les Jésuites ne souhaitaient qu'une chose : limiter le plus possible le nombre des juifs et des

[1] La répartition des différentes nationalités appelle la comparaison avec le Collège St. François-Xavier d'Alexandrie. En 1896, le Collège de la Sainte-Famille comptait 25 % d'Européens et 75 % d'élèves arabes, alors que St. François-Xavier comptait 36 % d'Arabes seulement pour 64 % d'Européens. La spécifité du Collège de la Sainte-Famille apparaît clairement à travers ces chiffres.

[2] « Rapport de Maurice Charlot à Léon Bourgeois, ministre des Affaires Etrangères », *Journal Officiel*, 26 octobre 1906.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

musulmans au Collège et les tenir soigneusement à l'écart des chrétiens. Jusqu'en 1903, l'étude du catéchisme n'est pas obligatoire pour les non-chrétiens, qu'on préfère séparer des élèves catéchisants [1]. L'extrême méfiance et l'ignorance teintée de mépris avec laquelle les Pères traitaient leurs élèves non-chrétiens, fréquemment appelés « infidèles » par les *Consultes*, n'était pas moindre à l'égard des orthodoxes, généralement désignés par les mots « schismatiques » ou « dissidents ». Les chrétiens offraient certes selon les Jésuites un terrain plus favorable aux « conversions » au catholicisme [2], mais le souci majeur des Pères, plus que de convertir leurs élèves orthodoxes, était de préserver un collège catholique.

Parmi les catholiques eux-mêmes, la grande majorité est de rite oriental : le rite grec (ou rite byzantin melkite) est le mieux représenté au Collège où le rite copte ne vient qu'en deuxième position, suivi par les rites maronite, arménien, syrien et enfin chaldéen. Si les latins forment la communauté la plus nombreuse, les communautés orientales réunies sont toujours majoritaires. Les Pères leur firent suivre en tout le rite latin, et notamment pour la communion. En 1894 cependant, l'encyclique *Orientalium Dignitas Ecclesiarum* remit en cause les pratiques latinisantes des missionnaires du Proche-Orient à l'égard des catholiques orientaux. Le Vatican abolit l'autorisation donnée au Collège de faire communier selon le rite latin tous ses élèves catholiques, sans distinction de rite. Les Pères durent s'adapter un temps aux directives vaticanes pour permettre aux grecs-catholiques et aux coptes-catholiques de suivre leur rite. Mais dès 1900, les relations avec les Eglises orientales se dégradent et les indices du retour à la pratique latinisante se multiplient. Les contradictions entre l'application scrupuleuse d'*Orientalium Dignitas* et l'organisation ferme d'un collège avant tout jésuite parurent insurmontables à des missionnaires lyonnais formés au modèle latin. Dès 1910, le retour complet aux attitudes passées était achevé, consacrant l'échec de l'adaptation au milieu oriental.

Le fichier nominal des élèves ne nous renseigne pas seulement sur les confessions des élèves, mais aussi sur le rang social de leur famille. Si la profession du père n'est pas assez systématiquement indiquée pour permettre de dresser des statistiques fiables, elle

[1] La tolérance affichée dans les discours officiels n'a donc pas été appliquée dans les faits. Le prix élevé des pensions est selon les Jésuites le meilleur barrage face aux non-chrétiens : alors que les Jésuites envisagent en 1895 de réduire le prix de leur enseignement, « le P. Procureur fait remarquer que ce serait en même temps ouvrir la porte aux musulmans et aux juifs » (*Consultes*, 29 novembre 1895, Archives C.S.F.).

[2] On trouve trace d'un mouvement de « retours » de coptes et de grecs-orthodoxes au catholicisme dans les archives du Collège. Ce mouvement est contemporain du rétablissement du trône patriarcal copte-catholique à Alexandrie (1895-1899).

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

donne du moins une idée du milieu qui fréquentait le Collège. Il est vrai que certaines professions sont singulièrement absentes, notamment celles du commerce ou du négoce, rarement mentionnées. Les Jésuites ne notaient vraisemblablement que les professions les plus nettement susceptibles de les servir ou d'exalter leur collège. Il semble, d'une façon générale, que les élèves juifs et musulmans, choisis avec soin, étaient tous issus de familles riches et considérées, alors que les chrétiens et notamment les catholiques, plus nombreux, pouvaient appartenir à des familles plus modestes.

L'ensemble des professions mentionnées constitue le monde de la haute administration et des professions libérales. Une première catégorie est directement liée à la présence étrangère, française ou anglaise, en Egypte. Certains pères d'élèves travaillent dans les consulats européens comme interprètes ou agents consulaires; d'autres sont employés à la Caisse de la Dette Publique et surtout au Tribunal mixte où ils sont greffiers, huissiers, juges, voire vice-chancelier ou vice-président du Tribunal. Mais ce sont surtout les sociétés étrangères qui emploient nombre de pères d'élèves. Les Français travaillent fréquemment à la Compagnie du Canal de Suez. Quant aux Arabes, ils occupent souvent d'importantes fonctions dans les banques européennes, dont les principales sont le Crédit Foncier Egyptien, le Comptoir Financier Commercial, l'Agricultural Bank of Egypt, la Royal Exchange Association, et l'Anglo-Egyptian Bank. Il faut souligner ici que la grande majorité de ces fonctionnaires sont chrétiens — généralement coptes ou grecs-catholiques. C'est aussi le cas, en général, de ceux dont la profession est liée à la modernité et à l'innovation technique en Egypte.

Cette deuxième catégorie de professions inclut nombre d'entrepreneurs et d'ingénieurs. Ce qui frappe le plus est la proportion remarquable de professions liées aux transports et aux communications, qu'il s'agisse d'architectes des chemins de fer, de chefs de gare, d'ingénieurs des Ponts et Chaussées, de fonctionnaires de la Compagnie des tramways ou de divers hauts fonctionnaires de l'administration des Chemins de Fer. Le secteur médical est également bien représenté par de nombreux docteurs en médecine (environ 25 dont deux médecins en chef) et plusieurs pharmaciens. Les professions de type intellectuel, plus rares, concernent généralement des Italiens travaillant dans les théâtres et quelques hommes de presse, dont le directeur du *Moqattam* et un membre de la direction du journal *Misr*.

Dans cette liste des professions des pères d'élèves, les fonctionnaires de l'administration égyptienne sont parmi les plus nombreux. Ils occupent généralement des postes de direction (chef de service, sous-directeur ou directeur) dans plusieurs ministères. Les plus fréquemment cités sont, de loin, les Finances et les Travaux Publics, suivis par la Justice, l'Instruction Publique et l'Intérieur, enfin la Guerre, les Domaines de l'Etat et

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

la Sécurité Publique. Comme pour les professions libérales, les pères d'élèves travaillant dans l'administration sont généralement chrétiens.

Les pères des élèves juifs du Collège, peu nombreux mais riches, travaillent dans le commerce, la banque et la bijouterie, à en juger du moins par les professions mentionnées sur leurs fiches. Les musulmans enfin sont fréquemment juges et avocats, et plus souvent encore liés au Palais. C'est d'ailleurs à leur rang social élevé qu'ils doivent l'entrée de leurs fils au Collège. Parmi les hauts emplois de la cour, on trouve tel chambellan ou tel aide de camp du Sultan, le directeur de la Bibliothèque sultanienne, le médecin du Sultan Hussein et plusieurs hommes politiques : un gouverneur d'Alexandrie et un gouverneur du Caire, plusieurs sous-secrétaires d'Etat et chefs de cabinet à divers ministères, un vice-président du Conseil Législatif et enfin quelques ministres dont les plus fidèles au Collège furent Fakhry Pacha et Boutros Ghali Pacha [1].

L'étude du fichier permet donc de vérifier que le but des Jésuites fut pleinement atteint : si les séminaristes venaient de familles pauvres, les externes et les pensionnaires du Collège appartenaient en grande partie à une élite. Les Jésuites se félicitaient d'ailleurs de l'origine sociale de leurs élèves et notaient toujours dans le fichier le titre de bey, voire de pacha, si le père de l'élève y avait droit. Cette notation attentive prouve assez l'importance qu'attachaient les Jésuites au rang social de leurs élèves. De même, les séances théâtrales du 31 décembre, de la fête patronale du Collège fin janvier ou de la distribution des prix en juillet donnaient l'occasion aux Pères de mesurer leur influence, en notant chaque année dans les *Relations d'Orient* la liste des invités notables. Ainsi le Collège accueille-t-il le 27 janvier 1895 Hussein Fakhry Pacha, ministre de l'Instruction et des Travaux Publics, Boutros Ghali Pacha ministre des Affaires Etrangères, Ibrahim Fouad Pacha ministre de la Justice et Maher Pacha gouverneur du Caire. Les témoignages jésuites ne sont pas seuls à attester la clientèle aristocratique du Collège. Le Consulat français affirme lui aussi que les deux collèges jésuites en Egypte élèvent des enfants qui « appartiennent aux meilleures familles françaises et égyptiennes » [2].

Les familles qui mettaient leurs fils au Collège représentaient souvent de véritables lignées. Des groupes entiers de frères et de cousins suivent ainsi leur scolarité à la Sainte-Famille, année après année. Quarante ans du Collège de la Sainte-Famille permettent

[1] Boutros Ghali est le seul copte de cette élite palatine et politique qui protégeait le Collège, l'appuyait auprès du khédive et lui fournissait souvent des renseignements confidentiels sur la politique d'enseignement du gouvernement égyptien.

[2] *N.S. Egypte, Enseignement Français*, vol. 95, fol. 153 à 155, Rome 1er juin 1897, Lettre de M. Poubelle au ministre Hanotaux, Archives du Quai d'Orsay.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de fortes continuités, notamment pour les grandes familles coptes-catholiques que sont les Doss, les Ghannamé, les Gress, les Boctor, les Henein ou les Camel-Toueg [1]. Les familles juives les plus assidues au Collège sont les Abadi, les Adda, les Adès et les Aghion, remplacées au début du siècle par les Mosséri, les Gattegno et les Curiel.

Quelle était, pour tous ces élèves, l'issue des études au Collège? Quelle place occupaient-ils par la suite dans la société égyptienne? Une liste des anciens élèves du Collège membres de l'A.B.C. en 1929 [2] nous permet de retrouver la minorité la plus notable des élèves. Cette liste ne reflète certes que l'élite des anciens élèves, elle n'en atteste pas moins d'un devenir social révélateur. Il semble bien qu'à leur sortie du Collège les anciens élèves occupaient une place élevée dans la société égyptienne. La grande majorité des 515 membres de l'A.B.C. recensés en 1929 sont chrétiens et vivent au Caire en dépit d'origines le plus souvent levantines [3]. La répartition des différentes professions montre la nette prééminence du monde du droit : 69 avocats, plusieurs juges, conseillers ou greffiers travaillent davantage pour les Tribunaux et la Cour d'Appel Mixtes que pour leurs équivalents dits « indigènes ». Encore cette prééminence du droit est-elle sous-estimée, car de nombreux fonctionnaires ou négociants sortis du Collège sont également des licenciés en droit.

La deuxième grande catégorie de professions des anciens élèves est liée à l'administration égyptienne (82 membres de l'A.B.C.) : le ministère des Finances et la Caisse de la Dette Publique sont suivis par divers ministères et par les grandes compagnies des Eaux, du Gaz, des Chemins de Fer et des Douanes.

Les professions libérales sont représentées par 32 docteurs en médecine, 11 étudiants en médecine et 8 pharmaciens, par plusieurs ingénieurs (31 membres de l'A.B.C.) qui travaillent généralement pour de grandes compagnies étrangères installées au Caire. Les sociétés modernes enfin, étrangères ou égyptiennes, emploient une cinquantaine

[1] Ces noms sont ceux des notables de la communauté copte-catholique. On les retrouve parmi les fondateurs de l'église Sainte-Thérèse de Choubrah.

[2] L'A.B.C. — Association des Anciens Elèves des Collèges jésuites en Orient : Alexandrie, Beyrouth, Le Caire — fut fondée en 1919 après une première tentative avortée en 1895. Dans les faits, il s'agissait de l'association des anciens élèves du Collège de la Sainte-Famille. Cf. *Bulletin du Cinquantenaire de la fondation du C.S.F. au Caire,* 288 p., Le Caire 1930.

[3] Il faut noter d'emblée le caractère très partiel de cette source. La majorité des anciens élèves recensés en 1929 ont fait leurs études au Collège à la fin des années 1890 au plus tôt. Ils reflètent donc un état particulier de la population étudiée, qui ne saurait être généralisé abusivement. Les origines levantines de la plupart d'entre eux par exemple sont une caractéristique du Collège d'après 1900 seulement.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'anciens élèves du Collège, notamment dans les banques et les compagnies d'assurances. Plus d'une cinquantaine de membres de l'A.B.C. sont mentionnés comme négociants ou commerçants. On trouve enfin de nombreux propriétaires fonciers [1], une vingtaine de diplomates et d'hommes politiques, et une quinzaine d'ecclésiastiques de différents rites [2].

Il ne faudrait pas exagérer cette division sommaire en différentes catégories. C'est au contraire l'extrême mobilité de ces milieux et leur cohésion qui frappent de prime abord : tel docteur en médecine est aussi l'ancien chef inspecteur de la Caisse Hypothécaire d'Egypte et du Crédit Foncier d'Orient, tel ingénieur travaille comme expert près les Tribunaux Mixtes, tel avocat est aussi sénateur. Le cumul des fonctions s'ajoute aux complémentarités familiales. Il semble également que les amitiés et liens tissés au Collège servaient les anciens élèves dans leurs carrières ultérieures : ainsi Elie Sednaoui, propriétaire d'une grande maison de commerce du Caire, emploie-t-il comme directeur, sous-directeur de ses immeubles, directeur du secrétariat et de la comptabilité et employés plusieurs de ses anciens condisciples.

Médecins, avocats, fonctionnaires, commerçants et notables, les anciens élèves du Collège reprenaient, souvent en les améliorant, les carrières de leurs pères. Si l'on reprend les rubriques utilisées précédemment pour rendre compte des professions des pères, on retrouve certes des constantes : les professions de type moderne (ingénieurs, médecins, employés de banque) et l'administration restent tout aussi bien représentées, de même que la catégorie des notables (propriétaires et hommes politiques). En revanche, l'A.B.C. offre moins de professions liées directement à la présence étrangère en Egypte, mais il est vrai que les fils des Français et des Italiens travaillant au Caire faisaient leurs études supérieures en Europe où ils poursuivaient leur carrière; ils étaient donc rarement inscrits à l'A.B.C. Quant aux professions liées au monde judiciaire, elles ont sensiblement augmenté. L'orientation majoritaire vers le droit ou la médecine est bien le résultat le plus

[1] Il est évident que des anciens élèves déclarant une autre profession peuvent être également, et sont souvent propriétaires fonciers. Cette catégorie est donc, pour les fils comme pour les pères, nettement sous-évaluée.

[2] Le séminaire copte-catholique attaché au Collège a joué un rôle important dans la formation du clergé copte-catholique. C'est sous la pression des Jésuites que leur ancien élève Macaire fut nommé vicaire apostolique le 15 mars 1895, puis que le patriarcat copte-catholique est officiellement rétabli le 27 novembre 1895. Macaire est enfin proclamé patriarche le 19 juin 1899. A sa déposition en 1908, il fut remplacé par Mgr Sedfaoui, autre ancien élève des Jésuites. Quant au séminaire, délaissé au profit du seul collège et moribond depuis 1897, il fut définitivement abandonné en 1907. Les séminaristes furent envoyés soit à Beyrouth soit en Haute-Egypte à Tahta, où un séminaire avait été fondé en 1897.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

net des études chez les Jésuites. Quant aux anciens élèves non-inscrits à l'A.B.C., il est vraisemblable qu'ils ont eux aussi succédé à leur père dans les affaires, l'administration et les professions libérales. Le passage au Collège a permis la reproduction d'une classe favorisée de fonctionnaires et de notables, avec la percée de multiples avocats.

Le comité de l'Association enfin regroupe l'élite des anciens élèves, parmi lesquels on peut citer Saïd Zulficar Pacha, grand chambellan du roi, le prince Daoud, Naguib et Wassef Boutros Ghali tous deux anciens ministres des Affaires Etrangères, Ziwer Pacha président du Sénat, Ahmed Zulficar Pacha ancien ministre de la Justice. Une des gloires du collège, Mahmoud Fakhry Pacha fils d'un ancien ministre de l'Instruction Publique et gendre de Fouad I^{er}, fut successivement gouverneur du Caire, ministre des Finances, et ministre des Affaires Etrangères. Si tous les anciens élèves du Collège étaient loin d'atteindre un tel rang, l'ensemble s'est assuré une place de choix parmi les cadres de l'Egypte d'alors. Les Jésuites ont pleinement rempli le but qu'ils s'étaient fixé en formant une partie des élites de l'Egypte à la culture française.

Le Collège a ainsi joué un rôle important dans le jeu diplomatique français en Egypte. La France supplanta grâce à lui l'Autriche-Hongrie dans son protectorat sur les coptes-catholiques et vanta dans le Collège l'un des fleurons de l'enseignement français en Egypte. Les diplomates français du Caire ne se départirent jamais de leur bienveillance vis-à-vis des Jésuites, et les expulsions de 1880 et de 1901 en France n'eurent aucune incidence sur la bonne entente, en Egypte, entre Jésuites et consul. Les Jésuites se montraient d'ailleurs reconnaissants des bienfaits des représentants de la République, en recourant à la protection du consul pour présider leur distribution des prix et pour appuyer leurs réclamations auprès du gouvernement égyptien. Tout discours officiel du Père Recteur comprend le passage de rigueur sur l'attachement à la France et à ses bienfaits [1]. Seuls, la tentative d'anglicisation du Collège en 1899 et l'essor de la Mission Laïque après 1906 jetèrent quelque trouble, vite apaisé, dans les bons rapports entre les Pères et le consul.

Les relations avec les Anglais, plus tendues, sont cependant courtoises, et Cromer assiste dès 1896 aux représentations théâtrales du Collège. A son départ d'Egypte, il confie au Collège un prie-dieu et un tableau de la Vierge ayant appartenu à sa femme catholique [2]. Mais, plus que de la faveur changeante des Anglais, les Jésuites ont joui

[1] Le discours que le R.P. Foujols prononça à l'occasion de la pose de la première pierre du Collège en 1888 est le morceau de bravoure patriotique favori des recueils commémoratifs de l'histoire du Collège. Cf. *Correspondance diplomatique*, 110, 261-265, 1888, Lettre de d'Aubigny au ministre.

[2] Lettre de Cromer, 23 avril 1907, *Lettres d'Ore*, I.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

de la protection du khédive et de la cour. Les souhaits du khédive Ismaïl lors de la fondation du Collège en 1879 sont souvent évoqués [1], et les représentations théâtrales en arabe sont l'occasion de louer la dynastie khédiviale. Le 10 mai 1905, les élèves ont un congé en l'honneur du centenaire de Méhémet Ali. Quant à la révolution de 1919, observée de loin et avec prudence, elle ne trouble pas les activités des Pères, assurés de rencontrer toujours des protections haut-placées.

Au long de leurs propres archives, les Jésuites offrent ainsi l'image d'un collège d'élite, protégé par le consul, favorisé par le khédive et envié par les Anglais. Ce rôle dans la société égyptienne, quelque peu embelli par une inconsciente autosatisfaction, appartient d'une façon plus générale à l'expansion de l'Occident en Egypte. Les Jésuites ont trouvé au Caire une demande pour l'apprentissage de la culture française et se sont efforcés d'y répondre, voyant là l'occasion d'une action missionnaire. Mais cette stratégie d'expansion n'a-t-elle pas écarté une certaine rencontre avec l'Egypte?

Le Collège a incontestablement tenté de s'adapter à l'Egypte : l'essor d'un collège plus ouvert au détriment du séminaire, une organisation interne assouplie, des études moins ambitieuses et mieux destinées aux élèves égyptiens en sont autant de preuves. Les directives vaticanes ont forcé un temps les Pères à prendre en considération l'originalité du patrimoine oriental. Mais dès 1908-1910, le Collège perd de sa spécificité : il prépare désormais au baccalauréat français, renonçant aux études destinées au seul baccalauréat égyptien. En dépit de quelques Pères novateurs, la plupart protestaient que « la préparation *exclusive* du baccalauréat égyptien n'est pas une œuvre digne de la Compagnie » [2]. Ce qui fut défendu avec le maintien du latin et d'un minimum d'humanités, c'est moins la culture française que la spécificité de l'enseignement jésuite venu d'Europe; il paraissait impossible aux Jésuites de renoncer à leur idéal d'enseignement sans renier en même temps leur identité.

L'échec final de l'ouverture aux catholiques orientaux marque tout autant les limites de l'adaptation à l'Egypte. La dualité entre France et Egypte resta irrésolue et les mutations successives du Collège n'en changèrent pas les grandes orientations : le Collège de la Sainte-Famille se proclamait français, catholique et jésuite. Inséparablement catho-

[1] « Son Altesse Royale nous dit : « Soyez les bienvenus dans cette capitale (...) travaillez au bonheur de mon peuple, vous réussirez, vous pouvez compter sur moi » (passage cité dans le discours du R.P. Foujols, cf. *Papyrus, 75e anniversaire du CSF,* Le Caire, 572 p. Janvier 1954 et janvier 1955). En 1883, le gouvernement égyptien offrit généreusement aux Jésuites le limon nécessaire à la construction du Collège, signe matériel de la faveur khédiviale.

[2] *Consultes,* 1er mars 1910, Archives C.S.F.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

liques et français, les Jésuites du Caire déclaraient agir à la fois « pour la France et *ad majorem Dei gloriam* » [1]. L'identité jésuite du Collège, avec ses méthodes, sa pédagogie, son choix résolu de former les élites et sa constante latinité interdisait aux Pères de trancher. La structure du Collège jésuite avait son modèle en Europe; maintenue en Egypte, elle constitua, en dépit d'adaptations acceptées à contre-cœur, l'obstacle majeur à l'arabisation des études, à l'application durable d'*Orientalium Dignitas* et à l'ouverture réelle du Collège aux non-catholiques.

[1] *Diaires,* 14 août 1914, Archives du C.S.F.

AnIsl 23 (1987), p. 117-130 Catherine Mayeur
Le Collège de la Sainte-Famille dans la société égyptienne (1879-1919).
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net